

RCS : LIBOURNE
Code greffe : 3303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LIBOURNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00136
Numéro SIREN : 520 948 258
Nom ou dénomination : A2D IMMO

Ce dépôt a été enregistré le 21/12/2017 sous le numéro de dépôt 5246

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIBOURNE

36 rue Victor Hugo / BP 195 / 33 504 LIBOURNE Cedex
tél : 05-57-25-58-10 / mail : greffe.tclibourne@cegetel.net

A2D IMMO
6 rue Carrère
33500 Libourne

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : A2D IMMO

Numéro RCS : 520 948 258

Numéro Gestion : 2010B00136

Forme Juridique : Société à responsabilité limitée

Adresse 6 rue Carrère
: 33500 Libourne

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 30/06/2017

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposés le : 20/12/2017

Sous le numéro : 5246

Délivré à Libourne le 21 décembre 2017

Le Greffier,



TRIBUNAL DE COMMERCE
GREFFE - ARRIVÉ LE

20 DEC. 2017

33500 LIBOURNE

SARL A2D IMMO

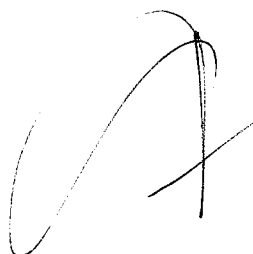
6, rue Carrère

33500 LIBOURNE

COMPTES ANNUELS

Période du 1 juillet 2016 au 30 juin 2017

SAGECO



*acte entre
signé*

SARL A2D IMMO
BILAN BIC - ACTIF

En Euros

ACTIF	Valeurs au 30/06/17			% de l'actif	Valeurs au 30/06/16	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				0,16		
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel et outillages industriels	999,00	166,50	832,50			
Autres immobilisations corporelles	8 479,01	8 479,01				
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				0,01		0,01
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	22,00		22,00		22,00	
Prêts						
Autres immobilisations financières	42,00		42,00		42,00	
TOTAL (I)	9 542,01	8 645,51	896,50	0,17	64,00	0,01
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours				96,13		96,87
Matières premières et autres approvisionnements						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis	512 621,97		512 621,97		446 323,03	
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	250,00		250,00	0,05		
Créances				3,33		2,45
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	1 835,00		1 835,00			
Autres créances (3)	15 939,87		15 939,87		11 272,75	
Fournisseurs débiteurs					1,91	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	176,52		176,52	0,03	1 048,00	0,23
Charges constatées d'avance (3)	1 535,44		1 535,44	0,29	2 034,98	0,44
TOTAL (II)	532 358,80		532 358,80	99,83	460 680,67	99,99
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	541 900,81	8 645,51	533 255,30	100,00	460 744,67	100,00
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont à moins d'un an (brut)						
(3) Dont à plus d'un an (brut)						

M

SARL A2D IMMO
BILAN BIC - PASSIF

En Euros

PASSIF	Valeurs au 30/06/17	% du passif	Valeurs au 30/06/16	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 9 600,00)	9 600,00	1,80	9 600,00	2,08
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		0,35		0,40
Réserve légale	1 845,00		1 845,00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	86 136,37	16,15	53 679,48	11,65
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	38 511,41	7,22	32 456,89	7,04
SITUATION NETTE	136 092,78	25,52	97 581,37	21,18
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	136 092,78	25,52	97 581,37	21,18
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (I) Bis				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (II)				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	216,69	0,04	625,60	0,14
Emprunts et dettes financières diverses (3)	364 243,59	68,31	328 767,22	71,36
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	13 587,15	2,55	11 609,30	2,52
Dettes fiscales et sociales	19 115,09	3,58	22 161,18	4,81
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (III)	397 162,52	74,48	363 163,30	78,82
Écarts de conversion passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	533 255,30	100,00	460 744,67	100,00
(1) Dont à plus d'un an				
(1) Dont à moins d'un an	397 162,52		363 163,00	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				



COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

En Euros

	Du 01/07/16 Au 30/06/17	Du 01/07/15 Au 30/06/16	Variation	
			en valeur	en %
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens & serv.)	337 650,00	377 120,00	-39 470,00	-10,47
Montant net du chiffre d'affaires	337 650,00	377 120,00	-39 470,00	-10,47
Production stockée	66 298,94	54 121,54	12 177,40	22,50
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation		551,03	-551,03	-100,00
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges				
Autres produits	0,32	30,00	-29,68	-98,93
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I) (1)	403 949,26	431 822,57	-27 873,31	-6,45
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvis.	166 252,96	197 199,12	-30 946,16	-15,69
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	164 990,48	163 722,01	1 268,47	0,77
Impôts, taxes et versements assimilés	10 950,37	18 437,03	-7 486,66	-40,61
Salaires et traitements	8 469,00	8 000,00	469,00	5,86
Charges sociales	3 883,54	4 839,00	-955,46	-19,74
Dotations aux amortissements	166,50		166,50	
Sur immob. : dotations aux amortissements				
Sur immob. : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréc.				
Dotations aux provisions				
Autres charges	1 325,10	570,68	754,42	132,20
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II) (2)	356 037,95	392 767,84	-36 729,89	-9,35
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	47 911,31	39 054,73	8 856,58	22,68
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				
De participation (3)				
D'autres valeurs mob. et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	18,88	20,06	-1,18	-5,88
Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val. mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	18,88	20,06	-1,18	-5,88
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	615,78	737,90	-122,12	-16,55
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	615,78	737,90	-122,12	-16,55
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-596,90	-717,84	120,94	16,85
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I+II+III-IV+V-VI)	47 314,41	38 336,89	8 977,52	23,42
Produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles (VIII)	34,00	90,00	-56,00	-62,22
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-34,00	-90,00	56,00	62,22
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)	8 769,00	5 790,00	2 979,00	51,45
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	403 968,14	431 842,63	-27 874,49	-6,45
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	365 456,73	399 383,74	-33 929,01	-8,50
Bénéfice ou Perte	38 511,41	32 456,89	6 054,52	18,65

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférents à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

AD

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

En Euros

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2017 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|-------------------------|-------|
| - Matériel de transport | 4 ans |
| - Matériel de Bureau | 3 ans |

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

En Euros

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Société à responsabilité limitée au capital de 9600 euros
Siège social : 6 rue CARRERE 33500 LIBOURNE

520 948 258 RCS LIBOURNE

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 12 /12 /2017

TRIBUNAL DE COMMERCE
GREFFE - ARRIVÉ LE
20 DEC. 2017
33500 LIBOURNE

L'an 2017
Le 12 décembre
A 14 heures

Les associés de la société A2D IMMO, société anonyme à responsabilité limitée au capital de 9 600 euros divisé en 960 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à Libourne 6 rue Carrère, sur convocation de la Gérance faite à chaque associé.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

Marie Dominique DAFFIX propriétaire de 30 parts sociales.
Dominique DAFFIX propriétaire de 930 parts sociales.

Les associés présents ou représentés possédant ainsi le quorum et la majorité requis, L'assemblée Générale Ordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Madame Marie Dominique DAFFIX gérante associée.

La Présidente rappelle que L'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de Gestion établie par la gérance
- Approbation des comptes de l'exercice clos au 30 juin 2017 et quitus à la gérance
- Affectation du résultat de l'exercice
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées par l'article L 223-19 du Code du commerce et décision à cet égard
- Questions diverses
- Pouvoirs pour l'accompagnement des formalités

La Présidente dépose sur le bureau et met à disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille des présences

- L'inventaire des comptes arrêtés au 30 juin 2017
- Le rapport de gestion établi par la gérance
- Le rapport spécial sur les conventions visées par l'article L 223-19 de Code du Commerce
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à L'Assemblée.

La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressées aux associées ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par la lesdites dispositions.

L'Assemblé leur donne acte de cette déclaration.

La Présidente présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à L'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis la Présidente déclare la séance ouverte.

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2017, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans les comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39.4 du code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 juin 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à euros de la manière suivante :

Bénéfice de L'Exercice	38 511.41 euros
Distribution de dividende	0 euros
Solde	38 511.41 euros

En totalité au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à 136 092.78 euros.

Comme les années antérieures il n'y a pas de distribution de dividende.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

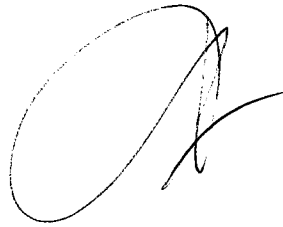
L'Assemblée Générale donne tout pouvoir au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui été signé après lecture par la gérante.

La Gérante
Marie Dominique DAFFIX

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'M' followed by a series of loops and a final horizontal stroke.